



DÉLIBÉRATION DE LA COMMISSION PERMANENTE

Direction des Collèges

Réunion du 29 novembre 2024

Date de convocation : 21 novembre 2024

Délibération N° 9

AIDE EN FAVEUR DES ACCUEILS DE LOISIRS SANS HEBERGEMENT

Président : M. André ACCARY

Membres présents : ACCARY André, AURAY Géraldine, BARNAY Marie-Claude, BECOUSSE Jean-Claude, BELTJENS Colette, BERGERET Vincent, BERTHIER Pierre, BROCHOT Frédéric, BRUNET-LECHENAULT Claudette, BURDIN Raymond, CANNARD Frédéric, CANNET Claude, CHALUMEAU Mathilde, CHAMBRIAT Sylvie, CHENUET Carole, CLEMENT Sophie, CORNELOUP Josiane, DAMY Nathalie, DESCHAMPS Amelle, DESCIEUX Jean-Christophe, DESJOURS Thierry, DESMARD Jean-Michel, DESROCHES Patrick, DUPARAY Lionel, DURAND Bernard, DUVERNOIS Michel, FONTERAY Jean-Luc, FRIZOT Marie-Thérèse, GAUDRAY Alain, GIEN Chantal, GRUET Aline, GUIGUE Jean-Vianney, HIPPOLYTE Jean-Marc, JACQUARD Sébastien, LALANNE Carine, LANOISELET Dominique, LAUBERAT Didier, LEMONON Elisabeth, LOTTE Dominique, MARTIN Sébastien, MAUNY Marie-France, MELIN Dominique, PERRIN Viviane, PHILIBERT Alain, PLISSONNIER Florence, REYNAUD Hervé, ROBIN Christine, VADOT Anthony, VAILLANT Françoise

Membre(s) absent(s) ou excusé(s) : Catherine AMIOT, Alain BALLOT, Nadège CANTIER, Jean-François COGNARD, Jean-Patrick COURTOIS, Evelyne COUILLEROT, Arnaud DURIX, Cécile MARTELIN, Elisabeth ROBLOT

Catherine AMIOT a donné pouvoir à Frédéric BROCHOT, Alain BALLOT à Sophie CLEMENT, Nadège CANTIER à Bernard DURAND, Jean-François COGNARD à Géraldine AURAY, Jean-Patrick COURTOIS à Christine ROBIN, Evelyne COUILLEROT à Jean-Marc HIPPOLYTE, Arnaud DURIX à Anthony VADOT, Cécile MARTELIN à Carole CHENUET Elisabeth ROBLOT à Jean-Michel DESMARD.

LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu la délibération du 22 juillet 2021 aux termes de laquelle l'Assemblée départementale a donné délégation à la Commission permanente pour se prononcer sur toute affaire, à l'exception des attributions propres au Conseil départemental visées aux articles L.3312-1 et L.1612-12 à L.1612-15 du CGCT,

Vu le rapport de M. le Président,

Considérant que le Conseil département intervient en faveur de l'Accueil de loisirs sans hébergement (ALSH) par l'attribution d'une aide de 0,50 € par journée-enfant réalisée par l'organisme gestionnaire au cours des mercredis et des vacances scolaires,

Considérant que 59 organismes gestionnaires d'accueils de loisirs associatifs, communaux ou intercommunaux ont sollicité du Département, pour l'année scolaire 2023/2024, l'aide aux accueils de loisirs sans hébergement,

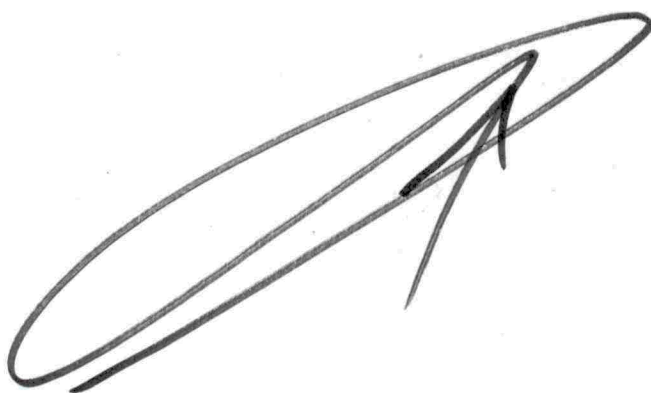
Après en avoir délibéré,

Décide à l'unanimité :

- d'approuver le versement des aides aux Accueils de loisirs sans hébergement pour un montant total de 158 395 € dont le détail figure en annexe.

Les crédits correspondants sont inscrits au budget du Département sur le programme « loisirs et jeunesse », l'opération « 2024 - Accueil de loisirs », les articles 65748, 657348 et 657358.

Le Président,
ANDRE ACCARY



Exécutoire de plein droit

Transmission en Préfecture le

Publié ou Notifié le

Affiché le

- 3 DEC. 2024

- 3 DEC. 2024

AIDE AUX ALSH - PROPOSITION DE RÉPARTITION Commission permanente du 29 novembre 2024

ORGANISMES GESTIONNAIRES DE CENTRES DE VACANCES	COMMUNES	AIDE A LA JOURNEE ENFANT saison 2023-2024	
		Nombre de journées enfants	Montant de l'aide (0.50€/journée)
Communauté de Communes du Grand Autunois Morvan	AUTUN	17 123	8 561,50 €
Communauté d'agglomération Beaune, Côte et Sud	BEAUNE	3 708	1 854,00 €
Communauté de communes Brionnais Sud Bourgogne 3 / 12 ans	CHAUFFAILLES	4 915	2 457,50 €
Communauté de communes Brionnais Sud Bourgogne 12/ 17 ans	CHAUFFAILLES	191	95,50 €
Communauté de Communes du Clunisois	CLUNY	12 415	6 207,50 €
Communauté de Communes Terres de Bresse	CUISERY	13 976	6 988,00 €
Communauté de communes entre Arroux Loire et Somme	GUEUGNON	8 164	4 082,00 €
Communauté de Communes Bresse Louhannaise Intercom'	LOUHANS	5 975	2 987,50 €
Communauté de Communes Saint-Cyr - Mère Boitier entre Charolais et Mâconnais	TRAMBLY	4 249	2 124,50 €
Communauté de Communes le Grand Charolais (Paray, Service jeunesse Charolles, Digoin)	PARAY-LE-MONIAL	12 968	6 484,00 €
Communauté de Communes Bresse Nord Intercom'	PIERRE-DE-BRESSE	2 742	1 371,00 €
Communauté de Communes Bresse Revermont 71	SAINT-GERMAIN-DU-BOIS	3 150	1 575,00 €
Communauté de Communes entre Saône et Grosne	SENNECEY-LE-GRAND	7 889	3 944,50 €
Communauté de Commune Maconnais Tournugeois	TOURNUS	5 802	2 901,00 €
Communauté de Communes Saône, Doubs, Bresse	VERDUN-SUR-DOUBS	4 057	2 028,50 €
SIVOM CHAINTRE - VINZELLES - VARENNES-LES-MACON	VINZELLES	3 000	1 500,00 €
Sous-total Intercommunalités		110 324	55 162,00 €

ORGANISMES GESTIONNAIRES DE CENTRES DE VACANCES	COMMUNES	AIDE A LA JOURNEE ENFANT saison 2023-2024	
		Nombre de journées enfants	Montant de l'aide (0,50€/journée)
Commune de BLANZY	BLANZY	5 633	2 816,50 €
Commune de BOURBON-LANCY	BOURBON-LANCY	1 432	716,00 €
Commune de CHALON-SUR-SAONE - Pôle Jeunesse - Anne Frank - Rives de Saône - Ecole maternelle de l'Est	CHALON-SUR-SAONE	26 215	13 107,50 €
Commune de CHAMPFORGEUIL	CHAMPFORGEUIL	3 744	1 872,00 €
Commune de CHARNAY-LES-MACON	CHARNAY-LES-MACON	4 829	2 414,50 €
Commune de CHATENOT-LE-ROYAL - CCAS	CHATENOT-LE-ROYAL	6 187	3 093,50 €
Commune de CIRY-LE-NOBLE	CIRY-LE-NOBLE	2 556	1 278,00 €
Commune de DEMIGNY	DEMIGNY	2 053	1 026,50 €
Commune de DIGOIN	DIGOIN	2 117	1 058,50 €
Commune d'ECUISSSES	ECUISSSES	2 799	1 399,50 €
Commune de GENELARD	GENELARD	1 059	529,50 €
Commune de GERGY	GERGY	1 266	633,00 €
Commune de GIVRY	GIVRY	6 360	3 180,00 €
Commune de LA CHAPELLE-DE-GUINCHAY	LA CHAPELLE-DE-GUINCHAY	6 483	3 241,50 €
Commune de LE BREUIL	LE BREUIL	3 554	1 777,00 €
Commune de LE CREUSOT - ALSH La Chaume	LE CREUSOT	10 216	5 108,00 €
Commune de LE CREUSOT - Service Jeunesse ESCALE	LE CREUSOT	852	426,00 €
Commune de LUX	LUX	2 086	1 043,00 €
Commune de MACON - (Pillet - Hurigny -récréabulles)	MACON	15 936	7 968,00 €
Commune de MACON - (Centres de Loisirs Blanchettes - Saugeraies Marbé - Chanaye - Bioux)	MACON	10 481	5 240,50 €

ORGANISMES GESTIONNAIRES DE CENTRES DE VACANCES	COMMUNES	AIDE A LA JOURNEE ENFANT saison 2023-2024	
		Nombre de journées enfants	Montant de l'aide (0,50€/journée)
Commune de MONTCEAU-LES-MINES - Service enfance et Espace jeunesse	MONTCEAU-LES-MINES	7 066	3 533,00 €
Commune de MONTCHANIN	MONTCHANIN	5 733	2 866,50 €
Commune de SAINT-DESERT	SAINT-DESERT	1 202	601,00 €
Commune de SAINT-LEGER-SUR-DHEUNE	SAINT-LEGER-SUR-DHEUNE	3 107	1 553,50 €
Commune de SAINT-LOUP-DE-GEANGES	SAINT-LOUP-DE-GEANGES	1 551	775,50 €
Commune de SAINT-MARCEL	SAINT_MARCEL	5 519	2 759,50 €
Commune de SAINT-REMY - ESCALE	SAINT-REMY	7 288	3 644,00 €
Commune de SAINT-SERNIN-DU-BOIS	SAINT-SERNIN-DU-BOIS	1 932	966,00 €
Commune de SAINT-VALLIER	SAINT-VALLIER	4 956	2 478,00 €
Commune de SANCÉ	SANCÉ	1 031	515,50 €
Commune de SANVIGNES-LES-MINES	SANVIGNES-LES-MINES	3 789	1 894,50 €
Commune de TORCY - CCAS	TORCY	4 169	2 084,50 €
Commune de TOURNUS	TOURNUS	965	482,50 €
Sous-Total communes		164 166	82 083,00 €

ORGANISMES GESTIONNAIRES DE CENTRES DE VACANCES	COMMUNES	AIDE A LA JOURNEE ENFANT saison 2023-2024	
		Nombre de journées enfants	Montant de l'aide (0,50€/journée)
Odysée Loisirs	AUTUN - SAINT-PANTALEON	5 914	2 957,00 €
IFAC Bourgogne	CHALON-SUR-SAONE	17 049	8 524,50 €
Association Musicale et Sportive	CHARNAY-LES-MACON	696	348,00 €
Centre de Loisirs Educatifs en Mâconnais - CLEM	CHARNAY-LES-MACON	4 789	2 394,50 €
Centre Culturel et Social	CUISEAUX	882	441,00 €
Etoile Louhannaise	LOUHANS	3 534	1 767,00 €
Association les loustiques	SAINT-LOUP-DE-GEANGES	1 110	555,00 €
Association La Marmite	SAINT-AURICE-LES-CHATEAUNEUF	1 511	755,50 €
ABISE Association Brionnaise Initiatives Solidarité Entraide	SEMUR-EN-BRIONNAIS	1 898	949,00 €
Collectif pour l'Education, la Culture et les Loisirs (CECL)	VIRÉ	4 917	2 458,50 €
Sous-Total associations		42 300	21 150,00 €
TOTAL		316 790	158 395,00 €